Objet : Coronavirus - informations du 17 mars 2020

A tout le personnel,

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous transmettons de nouvelles informations concernant la situation exceptionnelle qui prévaut en ce moment.

**Activités pédagogiques et formation à distance**

- Nous vous rappelons que la suspension des activités pédagogiques, des stages et des activités du Centre de l'activité physique se poursuit jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, aucune remise de travaux et aucun examen n'est autorisé, d'ici le 27 mars, à l'enseignement régulier et à formation continue, sauf pour quelques cas exceptionnels qui ont déjà reçu l'aval du supérieur immédiat.

- Le ministère nous a demandé d'envisager la mise en place de moyens permettant de terminer la session autrement qu'en présentiel au Cégep. Des discussions ont lieu avec le Syndicat du personnel enseignant à cet égard. Des consignes plus précises seront transmises au personnel enseignant dès que cette possibilité sera confirmée.

**Services disponibles**

- Les équipes sont présentement à réorganiser leur offre de services, principalement par des modalités de téléprésence. Les services disponibles à distance, tant pour les étudiantes et les étudiants que pour le personnel, seront communiqués sous peu.

**Télétravail**

- Le Service des technologies de l'information est à pied d'œuvre pour rendre fonctionnel le travail à domicile pour le plus de personnes possible. Pour l'instant, il s'agit essentiellement du personnel réalisant des tâches administratives, en débutant par celles jugées prioritaires au maintien du fonctionnement du Cégep.

- Pour le personnel travaillant de leur domicile et ne bénéficiant pas déjà d'un accès illimité à Internet, vous êtes invités à modifier votre forfait au besoin. D'ailleurs, plusieurs compagnies de télécommunications l'offrent d'emblée à leurs clients dans le contexte. Si des frais supplémentaires étaient engendrés par le télétravail, vous serez remboursés. Les mêmes consignes s'appliquent pour les membres du personnel qui auront à faire des interurbains afin de communiquer avec différentes personnes dans le cadre de leurs fonctions. Ces réclamations pourront être acheminées directement à votre supérieur immédiat pour remboursement.

**Rémunération et demandes de retraite**

- D'autres services sont toujours maintenus en présence au Cégep pour le moment, dont le service de la paie. Cette équipe étant en effectif réduit, la consigne leur a été donnée de ne pas répondre aux demandes et aux questions individuelles du personnel et de concentrer leurs énergies à la production de la paie.

- Pour toute préoccupation ou question relative à votre rémunération, à votre contrat ou à vos assurances collectives, vous êtes priés de communiquer par courriel avec les personnes suivantes :
  - Mme Julie Tougas (pour le personnel enseignant);
  - M. Francis Meunier (pour le personnel de soutien, professionnel, les personnes-ressources et les agentes de francisation);
  - Mme Danielle Ferland (pour le personnel cadre).

- Sachez que l'équipe de la paie est déterminée à tout mettre en place pour maintenir la rémunération de tout le personnel. Il pourrait arriver que certaines corrections ou certains changements mineurs à votre paie soient remis à plus tard. Nous sollicitons votre compréhension à cet égard. Dans le contexte actuel, aucune feuille de temps transmise en retard ne fera l'objet d'une avance de salaire entre chaque paie, la situation ne nous permettant pas en ce moment de traiter ces exceptions.

- Les rencontres avec les membres du personnel désireux de prendre leur retraite ont été temporairement suspendues. Mme Pierrette Fournier veillera à communiquer avec les personnes touchées par ces reports dès que cela sera possible et à convenir avec elles des modalités leur permettant la prise de leur retraite au moment souhaité.

**Événements reportés ou annulés**

- Conformément aux directives gouvernementales, tous les événements qui impliquent une large participation, qui se tiennent sur le campus ou qui sont organisés par le Cégep, sont annulés ou reportés jusqu'à nouvel ordre.

  En voici différents exemples :
  - Auditions prévues dans le cadre du programme Danse (annulées)
  - Camps de football (reporté – nouvelle date à venir)
  - Sortie à la cabane à sucre du comité social (annulée)
  - Inauguration du Carrefour des arts (reportée – nouvelle date à venir)
  - Assemblée générale de l'AECS (annulée – information à venir)
  - Activité Whisky et bière de la Fondation (reportée au 24 avril)

**Effets personnels**

- Si vous désirez venir chercher des effets personnels au Cégep, nous vous rappelons que vous pouvez le faire demain mercredi entre 8 h et midi. Ensuite, il ne sera plus possible d'avoir accès à votre bureau.

**Personnes qui doivent s'isoler**

- Les personnes qui présentent des symptômes qui s'apparentent au coronavirus, soit la toux, la fièvre ou les difficultés respiratoires, doivent obligatoirement suivre les consignes de la direction de la santé publique. Celles et ceux qui ont reçu un diagnostic de COVID-19 doivent absolument remplir un formulaire en ligne disponible en ligne : https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=qboLB8enhEqD6tgIfKPh1vihzo3cLgVJknwJ8L5ZKyVURFVVS1FIQzc5SVdDRllTWVQzU0xWWVkwUy4u

**Mesures de prévention**

- Les consignes préventives au sujet du coronavirus continuent de s'appliquer à l'ensemble de la communauté collégiale.  Vous les trouverez à cette adresse : https://www.cegepsherbrooke.qc.ca/coronavirus.

La situation évoluant constamment, nous devons ajuster nos actions et nos consignes de façon régulière. Aussi, nous vous remercions très sincèrement de votre collaboration et de votre compréhension.

Merci aussi à tous ceux et celles qui travaillent à la mise en place de mesures particulières et novatrices pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Veuillez accepter nos plus sincères salutations.

Les membres de la direction du Cégep